

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° AE548

présenté par

M. Frédéric Petit, M. Fuchs, M. Fanget, Mme Gatel, M. Joncour, M. Wasserman, M. Balanant, Mme Bannier, M. Barrot, M. Baudu, Mme Benin, M. Berta, M. Blanchet, M. Bolo, Mme Brocard, M. Bru, M. Corceiro, Mme Crouzet, M. Cubertafon, Mme Yolaine de Courson, Mme de Vaucouleurs, Mme Deprez-Audebert, M. Duvergé, Mme Essayan, Mme Florennes, Mme Fontenel-Personne, M. Garcia, M. Geismar, Mme Goulet, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, Mme Jacquier-Laforge, M. Jerretie, Mme Josso, M. Lagleize, M. Lainé, M. Laquila, Mme Lasserre, M. Latombe, M. Loiseau, Mme Luquet, M. Mathiasin, M. Mattei, Mme Mette, M. Michel-Kleisbauer, M. Mignola, M. Millienne, M. Pahun, Mme Maud Petit, Mme Poueyto, M. Pupponi, M. Ramos, Mme Thillaye, Mme Tuffnell, M. Turquois, Mme Vichnievsky et M. Philippe Vigier

-----

**ARTICLE PREMIER****CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL**

A la deuxième phrase de l'alinéa 22, après le mot :

« présents »,

insérer les mots :

« ,les élus locaux des Français établis à l'étranger, ainsi que, le cas échéant, les organisations françaises de la société civile, les acteurs de la coopération décentralisée, et les parties prenantes locales de la solidarité internationale, »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les élus locaux des féés sont indispensables pour deux raisons : ils sont généralement de bons connaisseurs des situations de terrain, implantés dans le pays depuis de longues années, souvent engagés professionnellement ou bénévolement dans les actions visées. D'autre part, ils seront une courroie efficace pour diffuser au sein de la communauté nationale l'ensemble des dispositifs de lutte contre les inégalités mondiale, tant auprès des Français installés dans le pays, qu'en France. Cela correspond à notre objectif que cette politique publique du développement soit de plus en plus connue et portée par l'ensemble de nos concitoyens.

Amendement de cohérence avec le 119 c).